

Compte rendu réunion

Séance du 10 juillet 2017



L'an deux mil dix-sept et le dix juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 05/07/2017*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.
Affichage porte de la Mairie le 05/07/2017

Présents : MM. GUILLAUME Alain - MORIN Daniel - ANDRE Philippe - LE MAINTEC Christophe – SAGUET Emmanuelle – CHEREL Nolwen — COJEAN François – NOGUES Loïc – THOMÉ Valérie - OLLITRAULT Michelle — SHEWARD Sandra - LE CLEZIO Valérie – LE VERGE Stéphane

Absents excusés : Daniel PETIOT
Ingrid GLOUX

Secrétaire de séance : Mme SAGUET Emmanuelle

Election d'un (e) adjoint (e) et organisation d'un nouveau Conseil

1/ Démissions

* Madame Thérèse BAUD, conseillère municipale depuis 1995 et maire-adjointe depuis 2001 a présenté sa démission, pour raisons personnelles, à Mr le Maire ainsi qu'à Mr le Préfet, qui l'ont acceptée (27/06/2017).

* Monsieur Cédric PENNANEAC'H, devenait de droit conseiller municipal en vertu de sa position dans la liste à laquelle appartenait Mme BAUD. Mais, dans son courrier du 30 Juin, Mr PENNANEAC'H nous a informé de sa décision de ne pas siéger au conseil municipal, pour des raisons professionnelles.

2/ Entrée d'un nouveau conseiller

En conséquence, c'est à Mr Stéphane LE VERGE, suivant dans la liste, qu'il revient de siéger dorénavant au sein du Conseil Municipal de notre commune, ce qu'il a accepté.

3/ Election d'un ou d'une adjointe

L'ordre du jour du présent Conseil municipal prévoit l'élection d'un(e) adjoint(e).

La mission confiée recouvre les **affaires sociales** (CCAS et représentation au CCAS de Trévé et dans la commission sociale intercommunale), les **affaires scolaires et périscolaires** ainsi que la **supervision de la bibliothèque-médiathèque**. Mr le Maire fait appel à candidature pour cette mission et procède à l'élection.

4 - Nomination de nouvelles conseillères déléguées

A l'approche du prochain investissement important de la commune en faveur du commerce et d'actions fortes de l'intercommunalité en matière d'habitat, il apparaît souhaitable que la commune se dote de moyens supplémentaires pour ces initiatives en bénéficiant pour Saint-Caradec, ses commerçants et ses habitants. Au vu des délégations déjà en place et des résultats constatés, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il désigne deux nouvelles conseillères déléguées :

- **Mme Valérie THOME** est nommée déléguée en charge **du logement**. Sa mission, en relation étroite avec les services de Loudéac Communauté Bretagne Centre, consistera à promouvoir toutes les aides mobilisables pour la mise aux normes du parc privé principal ou locatif des caradocéens, aussi bien dans les domaines des économies d'énergie et de l'accessibilité que de la mise aux normes de leurs logements, y compris les problématiques liées à l'assainissement.

- **Mme Michelle OLLITRAULT** est nommée déléguée à l'**Accueil** (réceptions, embellissement ...) et à la **Relation avec les commerçants**. Sa mission consistera d'une part à superviser le fonctionnement de la salle des fêtes et des salles louées à des tiers ainsi qu'à organiser les réceptions communales et, d'autre part, à impliquer nos commerçants eux-mêmes dans une dynamique nouvelle et plus large.

5 - Représentation dans les commissions communales et intercommunales

A/ Commissions municipales :

Commission réception et cérémonies :

Michelle OLLITRAULT- Emmanuelle SAGUET – **Nolwen CHEREL**

Commission urbanisme et document d'urbanisme.

Philippe ANDRE – Daniel MORIN – François COJEAN- **Valérie THOME**

B/ Autres organismes :

CCAS de Trévé :

Alain GUILLAUME – Emmanuelle SAGUET

C/ Loudéac Communauté Bretagne Centre

Commission Action Sociale – solidarités

Michelle OLLITRAULT - **Emmanuelle SAGUET**

Commission Culture-Communication

François COJEAN – **Sandra SHEWARD**

Commission Urbanisme – Habitat :

Daniel MORIN-**Valérie THOME**

Commission Attractivité Territoriale

Emmanuelle SAGUET – **François COJEAN**

6/ Indemnités de fonction élus

Sur proposition de Mr Le Maire, par 12 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide d'indemniser les nouveaux élus de la façon suivante : (selon barème en vigueur)

Indemnité du Maire : cadre légal 43 %, retenu **31 % de l'indice brut 1022** soit 1199.90 € brut

Indemnité des adjoints :

Mr ANDRE : **10 % de l'Indice Brut 1022** soit 387.06 € brut

Mr MORIN : **14% de l'indice brut 1022** soit 541.89 € brut

Mme SAGUET : **9 % de l'Indice Brut 1022** soit 348.35 brut

Indemnité des conseillers délégués (5) : **5 % de l'indice brut 1022** soit 193.53 € brut

Cette décision prend effet à compter du 01/08/2017.

1/ TAP : position des écoles et de la commune et retour à la semaine à 4 jours

* **Rythmes scolaires** : L'élection présidentielle avait mis sur la table la question du devenir des TAP et de leur financement par l'un des candidats, devenu depuis le Président de la République.

On se souvient que peu de voix, en ces circonstances, avaient pris la défense de l'organisation scolaire initiée il y a trois ans. Pourtant, à Saint Caradec, la création des TAP a mis en évidence la grande capacité de notre personnel communal à maîtriser et à réussir cette mission, sous la conduite de leur animatrice, Mme Angéline FIOT. Nous les en remercions sincèrement. Cependant, chez nous, contrairement à ce qui était attendu, les enfants les plus grands sont restés tout aussi turbulents et les plus petits, davantage fatigués. C'est ce qui ressortait aussi au niveau national.

C'est pourquoi, suite aux consultations des familles faites par les représentants des parents d'élèves dans nos deux écoles, publique d'Hilvern et privée Ste Thérèse, vu le choix de l'école privée de revenir à 4 jours d'école, vu l'avis du Conseil d'école publique et vu la demande expresse formulée par l'inspection académique d'une réponse avant le 06 Juillet, le Bureau municipal s'est réuni le Lundi 3 Juillet dernier et propose au Conseil Municipal de confirmer sa demande de dérogation pour revenir, dès la rentrée prochaine, à la semaine de 4 jours d'école.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante sollicite une demande de dérogation auprès des services de l'Education Nationale pour un retour à la semaine de 4 jours sur 5 demi-journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30).

* **Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ou Centre Aéré.** La question de la garde du mercredi a été posée par les représentants des familles. Avant la création des TAP, les familles de Saint Caradec qui le souhaitaient avaient recours aux services du Centre

aéré de Trévé. Du fait que Trévé continue les activités TAP l'an prochain, cette solution ne pourra être reprise à la rentrée prochaine. En conséquence, Mr Le Maire a pris contact avec Mr Le LU, Maire de GUERLEDAN, qui passe aussi à la semaine de 4 jours dès la rentrée. Après échange également avec son adjointe aux affaires sociales, Mme Le CORRE, un accord de principe a été obtenu qui, sur la base d'une convention à préciser, permettrait aux familles qui le souhaitent de faire garder leur(s) enfant(s) à l'ALSH de GUERLEDAN. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette orientation et donne à Mr Le Maire l'autorisation de négocier la base d'une convention avec GUERLEDAN. Celle-ci serait validée lors d'un prochain C.M.

Les familles intéressées sont priées de se faire connaître dès que possible à la mairie.

2/ Personnel :

a/ saisonniers

Après examen par la commission du personnel, il est proposé à l'assemblée, le recrutement des saisonniers suivants :

Kevin RAULT, Butte Ste Anne, du 26/06 au 14/07/2017

Jean-François CHASTANG, 12 clos de la Rabine, du 17/07 au 04/08/2017

Auriane ROZE, 6 rue du Pré du Doué, du 07/08 au 25/08/2017

Accord à l'unanimité.

b/ ré-organisation des services suite arrêt TAP

Pour l'essentiel, il s'agira d'un retour à l'organisation que nous avons avant les TAP.

3/ Loyers révision

Proposition :

- Augmentation des charges locatives de 1.5%

- Augmentation des loyers de 0.18 % selon la référence nos baux, c'est-à-dire l'indice INSEE du 4ème trimestre 2014 (références du bail)

Ces mesures prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2017.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

4/ Cantine : tarifs 2017/2018

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de la cantine de la façon suivante :

repas 1^{er} et 2eme enfant : de 3.15 € à 3.18 €

repas 3^{ème} enfant : de 2.70 € à 2.73 €

repas instit/employé : 4.95 € à 5 €

repas adulte : 6.75 € à 6.82 €

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

5/ Participation au coût de fonctionnement école publique élémentaire Loudéac

La ville de Loudéac sollicite une participation financière pour un élève de St Caradec qui suit un cycle dans une classe spécialisée à l'école primaire de Loudéac,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation de 499 €.

6/ « Nouveaux Pas de Porte » (NPP): résultats des ouvertures de plis pour consultation cabinets architectes et choix de 3 cabinets

Suite à l'appel à candidatures lancé le 1^{er} juin 2017, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 6 juillet pour examiner les offres. 5 architectes ont répondu, la commission propose à l'assemblée de retenir les cabinets d'architecture suivants :

- Atelier Garçonnet de LANGUEUX
- KLM de QUESOY
- Atelier RUBIN de LANNION

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour retenir ces 3 architectes.

Une visite sur site est prévue le mercredi 19 juillet et les cabinets d'architecture devront présenter leurs esquisses pour le 13 septembre.

Après analyse des offres et des intentions architecturales, les trois cabinets seront auditionnés le mardi 19 septembre en présence de l'ADC et du CAUE.

7/ Compte rendu des commissions

- Pour promouvoir notre lotissement de la « Chouette Chevêche », il est proposé au Conseil Municipal que la commune installe un grand **panneau d'information** temporaire aux abords de l'échangeur de Bel Air, sur le terrain de Loudéac Communauté qui nous y autorise. Devis de 1965 € HT proposé par CITANIA.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

La première maison des « Terrasses de la Chouette Chevêche » est maintenant habitée. 7 maisons sont en travaux. C'est pourquoi, il est temps de relancer le **marché « Aménagements paysagers »** qui avait été annulé il y a trois ans.

La réglementation d'urbanisme et des marchés ayant évolué depuis, nous sommes contraints de relancer un marché en bonne et due forme (estimatif des travaux : 70 000 Euros HT). Il est proposé au Conseil Municipal de retenir pour la maîtrise d'œuvre de ce projet. le devis que nous a présenté le cabinet Horizons Paysage et Aménagement, titulaire du marché initial, soit 1 040 Euros HT et 250 Euros par réunion.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante qui autorise Mr Le Maire à signer l'avenant correspondant à ce marché.

Par ailleurs, Mr MORIN se charge de contacter la société EIFFAGE qui a réalisé les travaux de voirie provisoire, cette voie semblant déjà très abimée.

- **A l'entrée de Saint Caradec**, au niveau de la Maison du Val d'Oust, il a été signalé que les **réglottes directionnelles** ne sont vraiment visibles que lorsque l'on vient de Loudéac mais beaucoup moins lorsque l'on vient de Mûr de Bretagne.

Il est proposé au Conseil Municipal de doubler la signalétique à cet endroit, côté garage Le Fur, pour améliorer l'accueil aux commerces et aux activités en direction du bourg. Devis proposé par CITANIA de 1286 € HT, fourniture et pose.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

- Le panneau d'information destiné aux associations pour leurs manifestations est en cours d'installation à l'entrée du bourg, côté Loudéac pour l'instant. Un bandeau « Les associations de Saint Caradec vous informent » est en cours de réalisation par Citania (415 Euros HT)

Un règlement va être réalisé stipulant que ce panneau d'affichage est réservé aux seules associations de la commune.

*** Examen des devis Bâtiments**

* Portes et vitres salle des fêtes : devis suite dégradations

L'expert de Groupama est venu sur place constater les dégâts et examiner les devis.

Il propose de retenir les entreprises :

FRABOULET pour le remplacement de la porte d'entrée au prix de 2700 € HT

LE GOFF pour le pignon côté cuisine (vitrages et portes) 2 981 € HT

Après délibération, par 12 voix pour et 1 contre, le Conseil Municipal valide le choix de ces deux entreprises.

D'autre part, Monsieur LE MAINTEC fait remarquer que le rideau du fond de la scène est en mauvais état et qu'il faut le réparer.

* Eglise : projet d'installation de toilettes et d'un point d'eau dans la sacristie.
devis en cours de réalisation

* Divers matériels pour Ecole d'Hilvern, devis :

Achat de manuels scolaires : 462 € TTC

Remplacement de 20 chaises : 709.80 € TTC

Achat ordinateur, vidéo projecteur, imprimante : 2 682.60 € TTC attente d'un 2eme devis

Après délibération, par 12 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal, accepte ces achats.

* Remise en état d'une conduite de raccordement au réseau d'eaux usées derrière la mairie Devis Kutlu de 835 € HT. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

8/ Questions diverses :

- Location salle des Etoiles : Mme Augustin, professeur de danse de salon, nous demande une baisse du prix de sa location, compte tenu de la réduction du nombre de ses élèves et aussi en comparaison à ce qu'elle paie dans d'autres communes. Elle nous règle actuellement 196 euros par trimestre (3 trimestres) pour la salle et 280 euros par an pour le chauffage.

Compte tenu de ces éléments et de sa fidélité à notre commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de diminuer les tarifs et de les fixer de la façon suivante :

location salle : 175 € par trimestre soit 525 €/an

chauffage : 276 €/an

Mme AUGUSTIN a demandé à régler ces montants au mois, soit :

loyer : 43.75 €/mois sur 12 mois

chauffage : 23 €/mois sur 12 mois

Pour la saison 2017/2018, ces mensualités démarreront en septembre 2017 jusqu'en août 2018.

- terrain de foot : afin d'arroser le terrain de foot il convient de faire remplacer l'arroseur hors service, devis de culti-vert de 1 422 € HT.
Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

- Commission communication :

* Bulletin été en correction

* Village étape : proposition pour déposer un dossier. L'idée St Caradec, carrefour Centre Bretagne », donner un nom à l'échangeur de Bel-Air (Centre Bretagne et aménagement de ce rond-point (statue...))

* Vallée des saints : St QUIDIC, la statue n'existe pas encore à Carnoët. Mr COJEAN a rencontré la FNACA pour susciter une initiative en ce sens.

- Haie sapin terrain de foot taillée

- Association de fleurissement organise des repas « Bœuf bourguignon » à emporter le 9 septembre au prix de 10 € Comité

- Forum des associations : le 16 septembre 2017 de 10h à 13h.

- Eoliennes : faire le point avec Mr CHARMY pour les problèmes de réception TV

- Tables en bois prêtées aux particuliers et associations : faut-il en acheter d'autres ? Faire le point des demandes avant décision.